

Altwiller

N° 14

Décembre 99

E d i t o

Nous voilà de nouveau arrivé à une période privilégiée de l'année. Malgré une saison peu propice, une ambiance de fêtes s'installe.

Cette année, il s'agit en effet d'un millésime exceptionnel. L'An 2000.

Une nouvelle année, la première du XXI ème siècle. Un nouveau millénaire se prépare. Mes voeux ne pourront être que plus cordiaux et que plus chaleureux. Que cette année 2000, fasse se réaliser tous vos désirs, les plus banals comme les plus fous. Que cette nouvelle année vous comble tant sur le plan personnel que familial . Mais aussi que cette nouvelle année vous donne le courage de mieux supporter votre lot quotidien.

Que ce siècle naissant soit porteur d'espoir et de solidarité. Que nos enfants aient moins peur de l'avenir et puissent envisager plus sereinement leur vie future. Que les Hommes mettent à profit les cent ans à venir pour rayer du vocabulaire les mots comme maladie incurable, guerre, famine,... et d'autres encore.

Pour l'instant, oublions nos soucis. Ne pensons qu'au temps présent. Préparons-nous à apprécier en famille, ou entre amis, cette période de fêtes. Resserrons ces liens de convivialité, et de dialogue si souvent mis à rude épreuve tout au long de l'année.

A vous tous, habitantes et habitants d'Altwiller, je veux dire de tout cœur

JOYEUX NOËL et BONNE ANNEE !

FRÖHLICHE WEINACHTEN UND EIN GLÜCKLICHES NEUJAHR !



Le Maire **les Adjointes** et les Conseillers municipaux **vous souhaitent de joyeuses fêtes** **et une bonne année 2000**



Ils vous invitent toutes et tous à la cérémonie des voeux du Maire, le samedi 8 janvier 2000, à 20 heures au foyer municipal.

Un feu d'artifice tiré depuis la cour de l'école, saluera la nouvelle année et le nouveau siècle.

A cette occasion, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent sera remise à Mme Maryse Lucas, pour vingt ans de services dans notre école maternelle.

Sommaire

Edito.....	p 1
Les voeux.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
ASSE.....	p 5
Club d'Epargne.....	p 5
AATEM.....	p 6
Etre pompier à Altwiller.....	p 6
A.S.C.A.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

Etat-civil 1999

Naissances :

Thibaut STREIFF
Guillaume MATZ
Roméo GONIGAM
Arnaud MAIRE
Michel MATHIEU
Amélie BERCHOTEAUX

Mariages :

Angélique POTESTA et David VERRIER
Muriel RAYNE et Christian LEMOINE
(à Tresques - Gard)
Joëlle LEGATO et Christian SCHNEIDER
Mylène RAMON et Sylvain MATZ
Cynthia SCHERRER et Pascal MEIER
Christine KEPKA et Thierry VOGEL

Décès :

Joseph SENSER
Victorine THIEL, née PHILIPPE
Suzanne DOR, née BOUR

Illuminations de fin d'année

Comme vous avez pu le constater, pour donner un peu plus d'éclats aux fêtes du Millénaire, la municipalité a complété les illuminations de fin d'année par l'acquisition de nouveaux motifs décoratifs pour un montant d'environ 12.000 F. Ces motifs ont été mis en place en divers endroits du village par la Régie municipale d'Electricité de Saint-Avold.

Fête des anciens

En 2000, c'est au tour de la Commune de Lachambre d'accueillir nos Anciens pour le traditionnel banquet en leur honneur. Il aura lieu au foyer de Lachambre le dimanche 27 février 2000, à midi. Dès à présent, réservez cette date. Une invitation personnelle sera adressée aux intéressés .

La cour de l'école

Afin de garantir la sécurité de nos écoliers et de mettre la cour de l'école en règle avec la législation en vigueur, le Conseil municipal a décidé de la clôturer. Ce travail a été confié aux Etablissements Schoubrenner de Hellimer pour une somme de 53.692 F. Depuis la réalisation des travaux, au mois d'août dernier, le portail a déjà été endommagé deux fois par des personnes qui l'ont escaladé.

Faut-il rappeler que ce lieu fait partie du domaine privatif de la commune ? Sa destination prioritaire est de servir de cour de récréation. Ce n'est qu'accessoirement qu'on peut, en dehors des heures scolaires, l'utiliser comme parking ou comme place des fêtes. Dans ces derniers cas, la clé du portail sera remise aux personnes autorisées.

Espace cinéraire

Pour répondre à une demande de certains de nos concitoyens et pour s'aligner sur les usages dans les communes voisines, le Conseil municipal a lui aussi décidé d'implanter un espace cinéraire au cimetière communal.

Les conseillers ont examiné un projet d'environ 51.000 F, présenté par la Société Granimond de Saint-Avold. Ce projet se compose d'un colombarium évolutif, initialement pour 6 familles, d'un "jardin du Souvenir" et d'une stèle. Une niche, pouvant recevoir un maximum de 4 urnes funéraires, sera concédée aux familles selon des modalités à définir.

Les conseillers autorisent le maire à faire dès à présent les demandes de subventions y attachées et l'invitent à s'enquérir auprès de sociétés concurrentes de devis pour des projets similaires.

Ordures ménagères

Depuis le 1er novembre, Altviller et les autres communes du Syndicat intercommunal de voiries trient leurs déchets en vue de leur recyclage.

Le geste de tri de nos déchets doit entrer dans notre vie quotidienne. Au 1er avril 1999, 13.987 communes françaises, soit 32,3 millions d'habitants triaient leurs déchets.

De toute façon, la loi fixe l'échéance du 1er juillet 2002, pour interdire la mise en décharge de déchets "bruts" n'ayant subi aucun traitement. Il fallait donc bien nous y mettre.

Les premiers résultats des collectes de notre commune sont encourageants.

Vous trouverez avec ce numéro, un aide-mémoire du tri. Collé près de votre poubelle, il vous rappellera que si chacun de nous veut bien y mettre un peu de bonne volonté, nous pourrions peut-être freiner la fuite en avant de nos dépenses de traitement des ordures.

Il y va de notre porte-monnaie... et de notre environnement.

Un deuxième conteneur a été commandé pour la collecte du verre. Il sera installé derrière la mairie, dans la rue des champs.

Terrain de jeux

Au cours de l'été dernier, à la demande des jeunes qui réclamaient un terrain pour "taper dans le ballon", la municipalité a trouvé un arrangement avec M. Bernard Guerber, exploitant et Mme Jeanne Picq et M. Rémy Gérard, propriétaires d'un pré situé rue de la Nied. Ce terrain, relativement plat, fauché par la commune, n'a cependant pas eu le succès escompté. Pourquoi ? Faut-il reconduire l'arrangement les années à venir ? Faites nous part de vos réflexions.



Saint Nicolas à l'école

Saint Nicolas, accompagné de son fidèle et laid compagnon Père Fouettard, n'a pas dérogé à la tradition. A l'invitation des municipalités de Lachambre et d'Altviller, qui lui ont assuré le soutien financier, et de l'Association des Parents d'Elèves, qui s'est occupé de la logistique, le patron des écoliers, dans son périple à travers la Lorraine a fait étape au foyer d'Altviller, le samedi 4 décembre, avant de continuer avec son âne jusqu'à Lachambre. Les enfants après avoir chanté quelques chants de circonstance se sont vu remettre un sachet de friandises.

Attention ! Un chien est passé par là !

De plus en plus de nos concitoyens se plaignent de la mauvaise éducation de certains de nos plus fidèles amis. Ceux-ci pour satisfaire leurs besoins - et c'est naturel - se soulagent là où ils peuvent. Qui sur le trottoir, qui sur une pelouse, qui même dans l'entrée du voisin.

Il paraît que marcher " dedans " porte chance, surtout si c'est du pied gauche ! Mais avez vous déjà vu " l'engin " que certains de nos compagnons, surtout lorsqu'ils sont bien nourris, déposent au cours de leur promenade ? Cela devient d'autant plus gênant qu'un chien, par habitude, s'oublie toujours au même endroit.

Faudra-t-il demander aux riverains de déblayer leur trottoir, comme par temps de neige, pour éviter les " accidents " ?



Déchetterie de Valmont

La déchetterie de Valmont sera fermée le vendredi 24 décembre après-midi et le samedi 25 décembre, toute la journée.

Entre Noël et Nouvel An, elle ne sera ouverte que le lundi 27 décembre et le mercredi 29 décembre, aux heures habituelles.

Aide aux personnes âgées

Sa propre vieillesse ou celle d'un proche est parfois difficile à vivre. Aussi, après une année de fonctionnement, l'Aide de Conseil et de Soutien Psychologique aux Personnes Agées est reconduite pour l'année 2000.

La mise en place de cette permanence a été l'occasion d'esquisser un réseau local de soutien au Personnes Agées et à leurs familles.

Elle se traduit par :

- Une permanence d'écoute téléphonique 24h/24h au 03.87.29.29.63.
- La permanence d'une assistante sociale et d'une infirmière les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 14h à 16h à la Maison du 3ème Age de Saint-Avold. (tél: 03.87.91.07.54).

